

PAROISSE SAINT EUGENE

GRANDS CLERCS

Forme extraordinaire du rite romain



LA FONCTION DU SOUS DIACRE

A LA MESSE SOLENNELLE

Observations et règles générales

1. Sa place

La place habituelle du Sous-Diacre, quand il n'est pas au côté du Célébrant ou occupé ailleurs, est au bas des degrés, *in plano*, derrière le Diacre et le Célébrant, qu'il soit au milieu de l'autel, ou bien du côté de l'épître. (On dit « en flèche »)

La seule exception est lors de la lecture de l'Introït par le Célébrant et du *Kyrie*, où le Sous-Diacre se place un degré au-dessous du Diacre si le nombre et la largeur des degrés le permet, sinon *in plano*, **derrière et légèrement à sa droite**, de façon à former avec le Célébrant et le Diacre un **arc de cercle**.

2. Révérences à faire :

- a) Le Sous-Diacre salue **toujours** la Croix de l'autel par une **généflexion**, quand même le Saint-Sacrement ne serait pas dans le tabernacle.
- b) Il fait la **généflexion *in plano*** en arrivant à l'autel pour la première fois, et en le quittant pour la dernière ; pendant la messe, quand il fait la **généflexion** devant l'autel, il la fait sur le plus bas degré.
- c) -Quand le **Saint-Sacrement n'est pas sur l'autel**, il fait la **généflexion** au milieu de l'autel : 1° Lorsqu'il y arrive d'un lieu hors de l'autel.
2° Lorsqu'il y passe pour se rendre d'un côté de l'autel à l'autre.
3° Lorsqu'il en part pour se rendre à un lieu hors de l'autel.
→ *Il ne la fait donc pas en descendant d'un côté de l'autel au milieu, ni en montant du milieu aux côtés du Célébrant.*
-Quand le **Saint-Sacrement est sur l'autel**, il fait la **généflexion** :
1° En partant **et** en arrivant, et non au milieu, lorsqu'il se rend d'un côté de l'autel à l'autre.
2° En partant **et non** en arrivant, lorsqu'il se rend d'un côté de l'autel au milieu, derrière le Célébrant, ou lorsqu'il se rend du milieu aux côtés du Célébrant.
- d) Lorsqu'il est à côté du Célébrant, et que celui-ci fait la **généflexion**, le Sous-Diacre la fait en même temps, et lui met la main droite sous le coude ; mais quand il tient la chasuble, pendant l'encensement, il ne cesse pas de la tenir avec la main droite et met la main gauche sous le coude du Célébrant pendant les **généflexions**.

3. Vêtements sacrés

Pour pouvoir porter des vêtements sacrés, (y compris la chape) il faut avoir reçu au moins la tonsure. En cas de nécessité ou pour une cause raisonnable, un clerc tonsuré peut porter la tunique pour remplacer le Sous-Diacre à la Messe solennelle. Le clerc se revêt, dans ce cas, des ornements du Sous-Diacre, à l'exception du manipule. Il ne verse pas l'eau dans le calice à l'offertoire, ce que fait alors le Diacre; il ne couvre et ne découvre jamais le calice; il n'essuie pas le calice après l'ablution, ce que fait le célébrant. A part ces exceptions, il remplit toutes les fonctions du Sous-Diacre.

4. Main libre

Le Sous-Diacre ne pose **jamais les mains sur l'autel** : si une main est occupée, il pose toujours l'autre sur la poitrine. Quand il est assis, il tient les mains étendues sur les genoux, par dessus les ornements.

Fonctions du sous diacre à la messe solennelle

1- A la sacristie

Le Sous-Diacre doit arriver suffisamment tôt à la Sacristie, afin de prévoir l'épître qu'il doit chanter.

Il se lave les mains et, aidé des Acolytes, se revêt des ornements, en récitant en même temps les prières indiquées pour les différents ornements.

Quand le Célébrant arrive, il se tient à sa gauche et l'aide avec le Diacre à se revêtir des ornements. Lorsque le Célébrant a revêtu tous les ornements, il prend le manipule sauf le Dimanche s'il y a l'aspersion d'eau bénite avant la Messe.

Il fait ensuite, au signal du Cérémoniaire, la salutation à la Croix avant de partir en procession dans l'église.

2- De la sacristie à l'autel

En entrant dans l'église, il se signe avec l'eau bénite après le Célébrant. S'il y a une aspersion avant la Messe, il ne se signe pas.

Il marche devant le Diacre, les mains jointes, sauf le dimanche s'il y a aspersion, dans ce cas il marche à la gauche du Célébrant et retient la chape avec la main droite, sa main gauche étant posée sous sa poitrine.

Il se place à gauche du Célébrant à l'entrée du chœur et relève l'aube du Célébrant (de la main gauche).

3- Arrivée à l'autel

Arrivé devant l'autel et, au signal du cérémoniaire, le Sous-Diacre fait la genuflexion *in plano* avec les autres ministres, puis reste debout. Le Dimanche, s'il y a aspersion, il se met ensuite à genoux sur le plus bas degré.

4- Dimanche – l'aspersion

Le Sous-Diacre reçoit du Célébrant l'eau bénite à genoux, se signe, se lève, genuflechte sur le degré, accompagne le Célébrant à sa gauche, en retenant la chape ; il s'arrête et s'incline vers le tabernacle au chant du *Gloria Patri*.

De retour au chœur, il genuflechte sur le degré, puis reste debout durant le verset et l'oraison.

Il genuflechte sur le degré, va à la banquette, se tourne vers le Célébrant, l'aide à retirer la chape et à prendre la chasuble et le manipule ; puis il prend à son tour le manipule.

Il retourne à l'autel, genuflechte sur le degré, puis reste debout.

5- Les prières au bas de l'autel

Du psaume *Judica me* jusqu'au *Confiteor* du Célébrant, le Sous-Diacre répond au Célébrant, se tenant droit, les mains jointes ; il s'incline et fait les signes de Croix avec le Célébrant. A Saint Eugène, l'usage veut que le Sous-Diacre et le Diacre se tournent légèrement vers le Célébrant lorsque celui-ci, lors du *Confiteor*, se tourne vers eux au mots : *vobis fratres* et *vos fratres*.

Aux mots *Misereatur tui...*, il se tourne vers le Célébrant en s'inclinant moyennement vers lui, puis, profondément incliné vers l'autel, il récite le *Confiteor*. Aux mots *Et tibi Pater* et *et te Pater*, il se tourne un peu vers le Célébrant. Quand le Célébrant dit *Indulgentiam...*, il se redresse et se signe.

Le Sous-Diacre s'incline médiocrement de *Deus tu conversus*, jusqu'à *Oremus* inclusivement ; il se redresse ensuite.

6- Montée à l'autel

Le Sous-Diacre monte directement avec le Célébrant à l'autel, en relevant son aube de la main gauche et en tenant l'autre appuyée sous la poitrine.

Pendant que le Célébrant baise l'autel, il reste droit, se plaçant à sa gauche sur le marchepied.

7- La bénédiction de l'encens et l'encensement

Le Sous-Diacre se retire un peu en arrière du Célébrant, face à l'autel, pour l'imposition de l'encens.

Il accompagne le Célébrant pour l'encensement de l'autel. Il fait la gèneuflexion chaque fois que le Célébrant la fait, en lui soutenant le coude.

De retour côté épître, il descend directement au bas des degrés en passant par le plus court chemin et se place à gauche du Diacre. Il s'incline profondément avant et après l'encensement du Célébrant par le Diacre.

8- L'introït et le Kyrie

Le Sous-Diacre se place directement sur le premier degré, derrière et légèrement à la droite du diacre, de façon à former avec le Célébrant et le Diacre un arc de cercle.

A l'Introït, il se signe et s'incline vers la Croix avec le Célébrant au *Gloria Patri*... Il répond au Célébrant au *Kyrie*. S'il reste suffisamment de temps avant la fin du *Kyrie* chanté, le Sous-Diacre peut aller s'asseoir à la banquette avec le Diacre et le Célébrant. Sans faire l'inclination à la Croix, il se tourne vers la gauche et accompagne le Célébrant, à sa droite, jusqu'à la banquette où il l'aide à s'asseoir ; il le salue en même temps que le Diacre. Après s'être salué avec le Diacre, il s'assied.

9- Le Gloria

Il suit le Célébrant et le Diacre au milieu de l'autel reste et se place sur le premier degré derrière le Diacre, de façon que le Célébrant, le Diacre et le Sous-Diacre se trouvent sur une même colonne.

S'il était à la banquette, au signe du Cérémoniaire, il se lève et accompagne le Célébrant à sa gauche jusqu'au bas des degrés ; il gèneuflecte sur le degré, soulève légèrement l'aube du Célébrant qui monte à l'autel et se place ensuite comme il est dit ci-dessus.

Après l'intonation et après avoir incliné la tête au mot *Deo*, le Sous-Diacre monte directement à la gauche du Célébrant, récite avec lui le *Gloria*, fait les inclinations, à la fin se signe avec le Célébrant. Après la récitation, il gèneuflecte sur le marchepied, redescend et va directement à la banquette en accompagnant le Célébrant par la droite. Il l'aide à s'asseoir puis le salue en même temps que le Diacre. Après s'être salué avec le Diacre, il s'assied.

Pendant le trajet de l'autel à la banquette, s'il y a une inclination à faire, il s'arrête, se tourne vers l'autel et s'incline vers la Croix.

Au signe du Cérémoniaire, il se lève et accompagne le Célébrant à sa gauche jusqu'au bas des degrés ; il gèneuflecte sur le degré, soulève légèrement l'aube du Célébrant qui monte à l'autel et se place ensuite sur le premier degré derrière le Diacre.

10- La collecte

Après *Dominus vobiscum*, il suit le Prêtre au côté de l'épître, derrière le Diacre (en colonne), en restant sur le premier degré. A *Oremus*, il s'incline vers la Croix.

A la fin de l'oraison, il s'incline vers la croix aux mots *Jesum Christum*, puis se place *in plano* pour recevoir du Cérémoniaire l'épistolaire, la tranche dans la main gauche, faisant les inclinations avant et après. Il se rend, accompagné du cérémoniaire, au pied de l'autel, au milieu, il gèneuflecte sur le premier degré puis se rend du côté de l'épître entre le banc de communion et la banquette, où il se place tourné vers l'autel.

11- L'épître

Le Sous-Diacre chante alors l'épître, tenant lui même le livre. Puis il se retourne et la lit en français. Dès la fin de l'épître, il ferme le livre, gardant la tranche à gauche ; il regagne l'autel avec le Cérémoniaire, gèneuflecte au milieu, sur le premier degré, va au coin de l'épître en faisant le tour de l'autel, et s'agenouille sur le marchepied. Il baise la main du Célébrant et reçoit sa bénédiction sans rien dire.

Le Sous-Diacre descend au bas des degrés et remet l'épistolaire au Cérémoniaire, faisant les inclinations avant et après. Pendant que le Célébrant lit les lectures (Graduel, Trait, Séquence, Alléluia), il reste sur le premier degré derrière le Diacre, de façon que le Célébrant, le Diacre et le Sous-Diacre se trouvent sur la même colonne.

Au signal du cérémoniaire, il se rend directement à la banquette avec le Diacre et le Célébrant, en accompagnant le Célébrant par la droite. Il l'aide à s'asseoir puis le salue en même temps que le Diacre. Après s'être salué avec le Diacre, il s'assied.

12- L'Évangile

Au signe du Cérémoniaire, il se lève et accompagne le Célébrant à sa gauche jusqu'au bas des degrés ; il genuflekte sur le premier degré, soulève légèrement l'aube du Célébrant qui monte à l'autel puis monte chercher le Missel, qu'il prend et porte du côté évangile en genuflectant sur le plus bas degré.

Puis le Sous-Diacre se place un peu en arrière du Célébrant durant l'imposition de l'encens, puis il se place *in plano*, au centre, à peine décalé à gauche pour laisser la place au Diacre.

Au signal du Cérémoniaire, il genuflekte sur le premier degré et se rend au lieu où l'on chante l'évangile, les mains jointes. Une fois arrivé au lieu où l'on chante l'évangile, il fait face au Diacre, reçoit l'évangélaire, qu'il tient ouvert des deux mains par le bas, à une hauteur suffisante pour que le Diacre puisse lire aisément le texte de l'évangile ; il appuiera l'évangélaire sur son front si besoin. Le Sous-Diacre ne fait aucune inclination durant le chant de l'évangile.

13- Cérémonies après l'évangile - sermon

Le chant de l'évangile achevé, le Diacre montre le commencement de l'évangile au Sous-Diacre, celui-ci tient le livre ouvert sur le **bras gauche** et, sans aucune genuflexion, va présenter le livre à baiser au Célébrant sans inclination en lui indiquant de la **main droite** le début de l'évangile.

Le Sous-Diacre ferme ensuite le livre, salue le Célébrant, descend du côté de l'épître et rend au Cérémoniaire l'évangélaire avec les inclinations avant et après ; puis il se tourne vers le Diacre jusqu'à que le Célébrant ait été encensé.

Après l'encensement du Célébrant, s'il y a un sermon, il se rend sur le marchepied à gauche (côté évangile), et y attend le Célébrant et le Diacre ; il genuflekte et se rend à la banquette.

(S'il n'y a pas de sermon, il se rend directement au milieu, en colonne, et fait la genuflexion en même temps que le Diacre.)

A la fin du sermon, il se lève puis regagne comme à l'ordinaire le bas de l'autel, genuflekte sur le premier degré, soulève légèrement l'aube du Célébrant qui monte à l'autel et se place ensuite sur le premier degré derrière le Diacre.

14- Le Credo

Si on doit le dire, le Célébrant entonne alors le *Credo* ; au mot *Deum*, le Sous-Diacre incline la tête et monte directement à gauche du Célébrant ; il récite le *Credo* avec lui, fait les inclinations et la genuflexion à *Et incarnatus...*, et à la fin se signe avec le Célébrant.

Si *Et incarnatus...* est chanté par le chœur avant de quitter l'autel (ce qui arrive quasiment tout le temps), les ministres sacrés se mettent à genoux sur le marchepied ; puis ils se lèvent et se rendent à la banquette.

Si ces mots sont chantés alors que le Célébrant et ses Ministres sont déjà à la banquette, ils restent assis, se découvrent et s'inclinent simplement comme à l'ordinaire, **sauf à Noël et à l'Annonciation**, où il faut se mettre à genoux devant la banquette.

Une fois à la banquette, et *Incarnatus est...* étant achevé, le Sous-Diacre attend debout que le Diacre soit revenu de l'autel.

Le Diacre revenu à la banquette, le Sous-Diacre salue le Célébrant puis le Diacre, s'assied, se couvre et fait les inclinations comme habituellement. A *Et vitam venturi*, au signal du Cérémoniaire, il (ne se signe pas) se lève et accompagne le Célébrant à sa gauche jusqu'au bas des degrés ; il genuflekte sur le degré, soulève légèrement l'aube du Célébrant qui monte à l'autel et se place ensuite sur le premier degré derrière le Diacre.

15- L'offertoire

Quand le Célébrant dit *Oremus*, le Sous-Diacre incline la tête, genuflekte sur le dernier degré et se rend à la crédence.

Arrivé à la crédence, le Sous-Diacre reçoit du Cérémoniaire le voile huméral, prend de la main gauche le calice par le nœud, sans se servir du voile, et le couvre avec la partie du voile qui pend à sa droite ; puis il met la main droite par dessus, et va à l'autel, par le plus court chemin, le porter au Diacre. Il monte à la droite de celui-ci, sur le marchepied, et pose le calice sur l'autel. Aux Messes où il n'y a pas de *Credo*, le Sous-Diacre emmène la bourse sur le calice.

Le Diacre découvre le calice, ôte la pale et prend la patène ; ceci fait, le Sous-Diacre essuie le calice avec le purificateur, puis le présente au Diacre. Un acolyte ayant posé les burettes sur l'autel, le Sous-Diacre donne la burette de vin au Diacre, qui, tenant le calice un peu incliné, y verse le vin.

Quand le Diacre a versé le vin, le Sous-Diacre, s'il est *in sacris*, montre au Célébrant la burette d'eau, en lui disant *Benedicite Pater reverende*. Une fois que le Célébrant a béni l'eau, le Sous-Diacre verse un peu d'eau dans le calice ; il reçoit ensuite du Diacre, dans la main gauche, la burette de vin, et remet les deux burettes sur le plateau, que l'Acolyte ramène à la crédence.

Le Sous-Diacre attend, les mains jointes, que le Célébrant ait achevé la prière d'oblation du calice *Offerimus...*, alors le Diacre, ayant recouvert le calice de la pale, lui donne la patène.

Le Sous-Diacre passe la main droite dans le voile huméral, reçoit la patène, la partie concave étant tournée vers lui, et la couvre de l'extrémité droite du voile huméral, laissant pendre la partie gauche du voile huméral. Il **appuie la patène sur sa poitrine** : ce qu'il fera toujours **lorsqu'il devra marcher, sera encensé ou sera à genoux et lorsqu'il répondra à l'Orate fratres**. Tenant ainsi la patène, il descend par le plus court chemin sur le premier degré devant le milieu de l'autel, fait, en arrivant, la **généflexion** sur le plus bas degré, et, sauf les exceptions indiquées ci-après, il reste debout au milieu jusqu'au *Et dimitte nobis debita nostra* du *Pater*, tenant la patène élevée à la hauteur des yeux, et la main gauche sous le coude droit, laissant pendre la partie gauche du voile. Il ne fera aucun signe pendant qu'il tiendra la patène.

Le Diacre, ayant achevé l'encensement du chœur, se place à droite du Sous-Diacre et se tourne pour lui faire face ; le Sous-Diacre, appuyant la patène sur sa poitrine, se tourne vers le Diacre et est encensé de deux coups doubles, avec les salutations ordinaires avant et après.

Vers la fin de la préface, il abaisse la patène au niveau de la poitrine et monte directement à gauche du Célébrant (côté évangile). Il récite le *Sanctus* avec le Célébrant, médiocrement incliné ; il se redresse à *Benedictus*, mais ne fait pas le signe de Croix. A la fin du *Sanctus*, il tourne la page du Missel de la main gauche et redescend à sa place *in plano* sans généflexion.

16- Le Canon

Après le *Quam oblationem*, au signal du cérémoniaire, le Sous-Diacre rabaisse la patène à hauteur de la poitrine et s'agenouille au milieu de l'autel sur le second degré en même temps que le diacre.

Après la consécration et la dernière généflexion du Célébrant, il se remet debout et remonte la patène à hauteur des yeux. Durant la suite du Canon, il ne fait pas les généflexions du Diacre et du Célébrant.

17- Pater Noster

Quand le Célébrant chante *Et dimitte nobis*, le Sous-Diacre genuflecte en même temps que le Diacre et monte à sa droite, au côté épître de l'autel ; il ne genuflecte pas en arrivant à l'autel. Il remet la patène au Diacre, quitte le voile huméral aidé d'un Acolyte, puis fait la généflexion (avec l'acolyte) et redescend à sa place *in plano* au milieu de l'autel. Il ne fait pas de généflexion en arrivant.

18- La fraction

Au *Pax Domini*, le Sous-Diacre, au signal du Cérémoniaire, fait la généflexion et monte à gauche du Célébrant. Il fait de nouveau la généflexion **avec** le Célébrant lorsque le Diacre a recouvert le calice de la pale, si cela n'a pas déjà été fait lorsque le Cérémoniaire était encore au côté du Célébrant.

19- L'Agnus Dei et le mouvement de paix

Médiocrement incliné avec le Célébrant et le Diacre, le Sous-Diacre récite l'*Agnus Dei*, se frappant la poitrine au mot *nobis*.

Le troisième *Agnus Dei* étant récité, le Sous-Diacre fait la généflexion à gauche du Célébrant et retourne à sa place au milieu, au bas de l'autel (sans genuflecter), et attend debout. Il reçoit la paix du Diacre, genuflecte au milieu avec le Diacre et le Cérémoniaire et va porter la paix au chœur.

De retour à l'autel, il fait la généflexion au milieu sur le degré, donne la paix au Cérémoniaire, et monte à la droite du célébrant (côté épître).

20- La communion

Lorsque le Célébrant communique sous l'une et l'autre Espèce, le Sous-Diacre s'incline profondément vers l'autel. Lorsque le Célébrant a disjoint les mains après la communion sous l'Espèce du pain, le Sous-Diacre découvre le calice et genuflecte avec le Célébrant. Après la communion au Précieux Sang, il recouvre le calice.

Après avoir recouvert le calice de la pale, le Sous-Diacre change de côté avec le Diacre et passe à gauche du Célébrant (côté évangile) :

- *S'il y a un ciboire sur l'autel*, le Sous-Diacre change de côté avec le Diacre en genuflectant en partant du côté droit (côté épître) et en arrivant sur le marchepied du côté gauche (côté évangile).
- *S'il n'y a pas de ciboire sur l'autel* et qu'il faut en prendre un au tabernacle, le Sous-Diacre change de côté et genuflecte en passant au milieu de l'autel, derrière le Diacre. Lorsque le Diacre ouvre le tabernacle, le Sous-Diacre fait la genuflexion avec le Célébrant ; ils genuflectent à nouveau quand le Diacre, ayant posé le ciboire sur le corporal, découvre le ciboire.

Quand le Diacre a pris la patène :

- *Si les Ministres sacrés communient*, ils se rejoignent au milieu de l'autel et s'agenouillent au bord du marchepied durant les trois *Ecce Agnus Dei*. Lorsqu'ils ont communiqué, ils se redressent et se croisent directement, *sans genuflecter*, le Sous-Diacre passant à gauche du célébrant (côté épître), pour la distribution de la communion.
- *S'ils ne communient pas*, ils se retournent en même temps que le Célébrant pour l'*Ecce Agnus Dei* et restent debout. Ils se croisent ensuite directement, sans genuflecter, pour la distribution de la communion, le Sous-Diacre passant à gauche du Célébrant (côté épître). Le Sous-Diacre garde les mains jointes durant toute la communion.

A la fin de la communion, de retour à l'autel :

- *S'il ne reste plus d'hosties*, le Sous-Diacre genuflecte au bas de l'autel avec le Célébrant et le Diacre, et monte à droite du Célébrant.
- *S'il reste des hosties* à mettre au tabernacle, le Sous-Diacre monte directement à gauche du Célébrant. Il genuflecte avec le Célébrant avant que le Diacre recouvre le ciboire, puis quand le Diacre a replacé dans le tabernacle le ciboire, ils genuflectent à nouveau. Le Sous-Diacre retourne alors à droite (côté épître), en genuflectant au milieu de l'autel, derrière le Diacre.

21- Les ablutions

Lorsque l'Acolyte a posé les burettes sur l'autel, le Sous-Diacre, à droite du Célébrant (côté épître), verse la première ablation de vin dans le calice. Pour la seconde, il verse le vin puis, pendant que de la main gauche il verse l'eau sur les doigts du Célébrant, il pose la burette de vin et de la main droite il prend le purificateur qu'il met sur les doigts du Célébrant après avoir versé l'eau.

Le Sous-Diacre, ayant mis le purificateur sur les doigts du Célébrant et rendu les burettes, (il prend soin de bien poser la pale sur le corporal), passe au côté de l'évangile, les mains jointes ; il fait la genuflexion derrière le Diacre, en passant au milieu de l'autel.

S'il est *in sacris*, le Sous-Diacre essuie le calice, le dépose hors du corporal, le couvre du purificateur, de la patène et de la pale, plie le corporal (devant, derrière, droite, gauche) qu'il met dans la bourse, et couvre le calice du voile et de la bourse au dessus ; il prend ensuite le calice de la main gauche, en posant la main droite au dessus, et le porte à la crédence, faisant la genuflexion au milieu de l'autel. (S'il n'est pas *in sacris*, le prêtre lui-même essuie le calice ; le Sous-Diacre l'emportera à la crédence.)

Puis il se rend derrière le Diacre, sur le premier degré, pour la postcommunion, durant laquelle il observe les mêmes gestes et positions qu'à la collecte. Si le Célébrant et le Diacre sont déjà au milieu de l'autel, il fait la genuflexion en arrivant.

Il suit le Célébrant et le Diacre au milieu de l'autel pour l'*Ite missa est* durant lequel il reste sur le premier degré, tourné vers l'autel.

Pendant que le Célébrant dit le *Placeat*, le Sous-Diacre monte sur le degré au-dessous du marchepied, au milieu, un peu du côté de l'évangile. A *Benedicat vos*, au signal du cérémoniaire, il s'agenouille sur le bord du marchepied, incline légèrement la tête et se signe. Il répond *Amen*.

22- Le dernier Evangile - sortie

Quand la bénédiction est donnée, le Sous-Diacre se lève, se rend au coin de l'évangile et se tient à gauche du Célébrant en soutenant le canon. Il répond au Célébrant mais ne fait pas de signe de Croix au commencement de l'évangile, ni la gèneuflexion à *Et Verbum caro factum est*.

Après avoir posé le canon à sa place, le Sous-Diacre monte sur le marchepied à la gauche du Célébrant et fait en même temps que le Célébrant et le Diacre la gèneuflexion puis se rend à la banquette alors que le célébrant va faire quelques annonces.

A la fin des annonces, il se lève puis regagne comme à l'ordinaire le bas de l'autel et attend. Au signal du cérémoniaire, il gèneuflecte *in plano* et regagne la sacristie, précédé du cérémoniaire.

23- Retour à la sacristie

En arrivant à la sacristie, le Sous-Diacre s'incline devant la Croix et salue le Célébrant. Puis il reçoit la bénédiction du célébrant.

Le Sous-Diacre, ayant ôté le manipule, aide le prêtre à quitter les ornements. Il quitte ensuite ses ornements, aidé par les Acolytes, puis fait ses actions de grâce.